

**DOMINIQUE NEUMAN**  
AVOCAT  
1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL. 514 849 4007  
TÉLÉCOPIE 514 849 2195  
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 11 mars 2015

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Qué.)  
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3919-2015.

Gaz Métro – Demande d'autorisation d'investissement en amélioration et renforcement des réseaux de transmission de l'Estrie et du Saguenay.

**Demande de renseignements no. 1 à Gaz Métro par l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).**

---

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer ci-après la demande de renseignements no. 1 à Gaz Métro par *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* au présent dossier.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.  
Procureur de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*

p.j.

c.c. La demanderesse et les intervenants.



**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
**DOSSIER R-3919-2015**  
**(GAZ MÉTRO – DEMANDE D'AUTORISATION D'INVESTISSEMENT EN AMÉLIORATION**  
**ET RENFORCEMENT DES RÉSEAUX DE TRANSMISSION DE L'ESTRIE ET DU**  
**SAGUENAY)**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO. 1**  
**À GAZ MÉTRO**

**PAR**  
**STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)**  
**L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE**  
**(AQLPA)**

**TABLE DES MATIÈRES**

<b>A.</b>	<b>LES BESOINS (GAZ MÉTRO, DOSSIER R-3919-2015, PIÈCES B-0006 ET B-0011 ET B-0014, GAZ MÉTRO-1, DOCUMENTS 1, 6 ET 7).....</b>	<b>2</b>
<b>B.</b>	<b>LES CRITÈRES DE CONCEPTION ET D'OPÉRATION, LES INVESTISSEMENTS DEMANDÉS ET LES AUTRES SOLUTIONS ALTERNATIVES (GAZ MÉTRO, DOSSIER R-3919-2015, PIÈCE B-0007, B-0009, B-0011, B-0012, B-0015 ET B-0016 GAZ MÉTRO-1, DOCUMENTS 2, 3, 4, 5, 8 ET 9).....</b>	<b>14</b>

**A. LES BESOINS (GAZ MÉTRO, DOSSIER R-3919-2015, PIÈCES B-0006 ET B-0011 ET B-0014, GAZ MÉTRO-1, DOCUMENTS 1, 6 ET 7)**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENT S.É.-AQLPA-1-1**

**Référence(s) : GAZ MÉTRO**, Dossier R-3919-2015, Pièce B-0006, Gaz Métro-1, Document 1, Page 6, lignes 20 à 22 :

*À titre d'exemple, un projet qui ne consommerait que pendant l'été n'aurait pas été retenu par Gaz Métro malgré le fait qu'il contribue à l'augmentation de la consommation annuelle sur les tronçons étudiés*

**Demande(s) :**

- a)** Veuillez clarifier : Est-ce qu'un projet de client qui consomme l'été sera refusé par Gaz Métro ou doit-on au contraire comprendre simplement qu'un tel client n'a pas d'impact sur la pointe du réseau et n'est donc pas considéré dans l'étude de la pointe (à moins d'être d'une taille exceptionnelle) ?

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENT S.É.-AQLPA-1-2**

**Référence(s) : GAZ MÉTRO**, Dossier R-3919-2015, Pièce B-0006, Gaz Métro-1, Document 1, page 16, Tableau 2 :

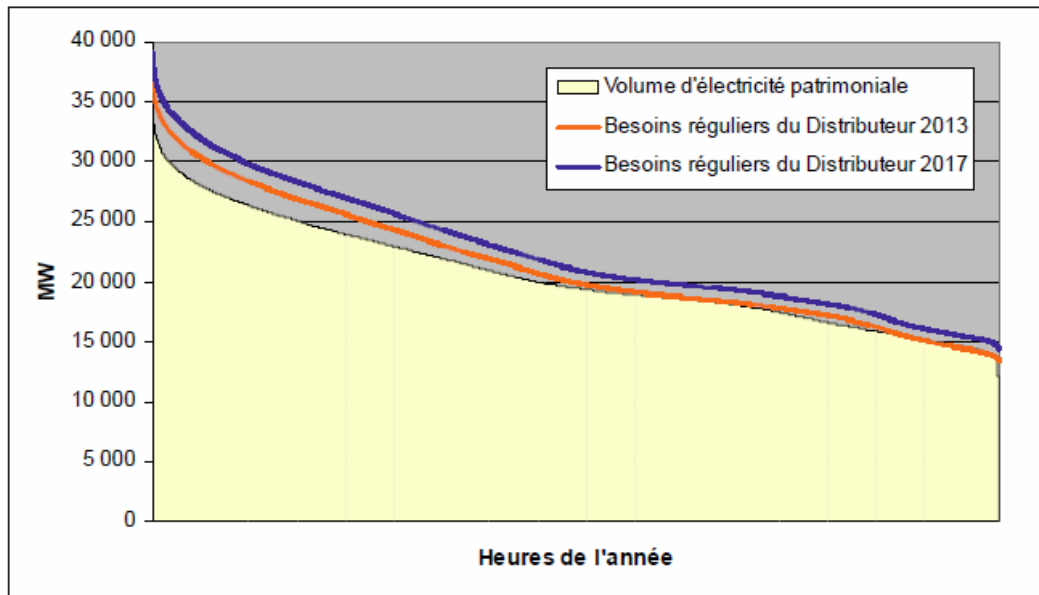
2014			
Réseaux de transmission	Débit horaire de référence en 2014	Capacité	Besoin additionnel de capacité (note 11)
	(m <sup>3</sup> /h)	(m <sup>3</sup> /h)	(m <sup>3</sup> /h)
Etrie - Waterloo/Windsor	55 820	42 500	13 320
Etrie - Sabrevois/Courval	89 450	76 500	12 950
Saguenay	129 500	115 000	14 500

Note 11 Besoin additionnel de capacité pour rencontrer le débit horaire de référence de la clientèle actuelle (2014).

**Demande(s) :**

- a) À combien d'heures par année, pour chacun des 3 réseaux, estimez-vous avoir des besoins additionnels de capacité (dernière colonne du tableau 2)?
- b) Veuillez produire une courbe de demande horaire classée sur une année pour la demande de chacun des 3 réseaux. (voir exemple ci-après, tiré d'un dossier de plan d'approvisionnement d'Hydro-Québec Distribution : R-3748-2010, pièce B-0005, HQD-1-02, page 195, graphique4C-1 :

GRAPHIQUE 4C-1  
COMPARAISON DU PROFIL HORAIRE DES BESOINS RÉGULIERS DU DISTRIBUTEUR AVEC LA  
COURBE DES PUISSANCES CLASSÉES DE L'ÉLECTRICITÉ PATRIMONIALE (EN MW)



**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-3**

**Référence(s) :**

- i) **GAZ MÉTRO**, Dossier R-3919-2015, Pièce B-0013, Gaz Métro-1, Document 6, Rapport de SECOR/KPMG, page 1, Tableau 1 :

B-0013-page 1, tableau 1

Cumulatif 2015-2024; Mm<sup>3</sup>

	SABREVOIS / COURVAL	WATERLOO / WINDSOR	SAGUENAY
Résidentiel et commercial	102,9	31,4	49,2
Industriel	14,6	8,5	44,5
Transport	6,6	4,0	16,8
Total	124,1	43,9	110,5

*Coûts administratifs et de gestion*

- ii) **GAZ MÉTRO**, Dossier R-3919-2015, Pièce B-0011, Gaz Métro-1, Document 4, page 5, tableau 1.

**Demande(s) :**

- a) Dans le rapport de SECOR/KPMG, le tableau synthèse de la page 1 totalise les besoins à 278,6 Mm<sup>3</sup> (124,2 + 43,9 + 110,5). Notre question est de savoir comment il se fait qu'en termes d'économies d'énergie il faille diminuer la consommation de 835 Mm<sup>3</sup> 100% du temps, alors que les besoins totaux, selon SECO/KPMG sont de 278,6 Mm<sup>3</sup> ? D'où vient cette différence et quelle quantité est la bonne ? Veuillez élaborer.
- b) Veuillez fournir la consommation de gaz naturel TOTALE pour chacun des secteurs de consommation résidentiel, commercial, industriel et du transport pour chacun des trois tronçons pour une année historique, par exemple 2014. Il existe une certaine confusion du fait que le tableau 1 (B-0013, page 1) représente uniquement la différence entre la consommation de 2024 et celle de 2014.
- c) Dans ce même tableau (B-0013, page 1), les débits sont donnés en m<sup>3</sup>/h. Pour les fins de la preuve au dossier, veuillez confirmer qu'il s'agit bien d'un débit en m<sup>3</sup> à la pression atmosphérique (et non pas à la pression de transport de 4000 kPa ou à une autre pression). Sinon, veuillez élaborer.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-4**

**Référence(s) :** GAZ MÉTRO, Dossier R-3919-2015, Pièce B-0013, Gaz Métro-1, Document 6, Rapport de SECOR/KPMG, page 12, figure 8, page 16, figure 9, page 22, figure 12 et page 23, figure 13.

**Demande(s) :**

- a) Veuillez présenter ces quatre tableaux sous forme d'histogramme annuels (bâtonnets) de l'année historique 2014 à l'année 2024 afin que l'on puisse bien voir la progression sur 10 ans des besoins annuels totaux en Mm<sup>3</sup>, tel qu'illustré lors de la séance de travail du 26 février 2015.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-5**

**Référence(s) :** GAZ MÉTRO, Dossier R-3919-2015, Pièce B-0013, Gaz Métro-1, Document 6, Rapport de SECOR/KPMG.

**Demande(s) :**

- a) Veuillez fournir votre évaluation quant au nombre de clients et aux volumes de consommation, pour chaque année de 2014 à 2024 dans chacun des trois tronçons, qui pourraient migrer i) du gaz naturel vers l'électricité et ii) de l'électricité vers le gaz naturel et iii) du gaz naturel vers le mazout
- b) Chacune des évaluations décrites en (a) font-elles déjà partie des données du rapport SECOR/KPMG ? Si oui, indiquez à quel endroit du rapport il est tenu compte de chacune de ces évaluations. Sinon, veuillez expliquer pourquoi elles n'ont pas été incluses.
- c) Veuillez fournir votre évaluation quant au nombre de clients (municipaux notamment) et aux volumes de consommation, pour chaque année de 2014 à 2024 dans chacun des trois tronçons, qui pourraient combler une partie de leurs nouveaux besoins par du biogaz issu de sites d'enfouissement locaux (donc du biogaz non distribué par Gaz métro) ? En d'autres termes, nous vous demandons d'indiquer dans chaque cas les nombres de clients et les volumes de migration i) du gaz naturel vers l'autoapprovisionnement gazier, ii) de l'électricité vers l'autoapprovisionnement gazier et iii) du mazout vers l'autoapprovisionnement gazier.
- d) Chacune des évaluations décrites en (c) font-elles déjà partie des données du rapport SECOR/KPMG ? Si oui, indiquez à quel endroit du rapport il est tenu compte de



chacune de ces évaluations. Sinon, veuillez expliquer pourquoi elles n'ont pas été incluses.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-6**

**Référence(s) : GAZ MÉTRO**, Dossier R-3919-2015, Pièce B-0013, Gaz Métro-1, Document 6, Rapport de SECOR/KPMG, annexe 6, page 46, figure 30 :

SECTION	INDICATEURS	SCÉNARIO OPTIMISTE	SCÉNARIO PESSIMISTE
Industriel - Croissance	Croissance organique prévue par secteur	25%	-25%
Industriel - Conversion	Hypothèse de conversion	25%	-25%
Industriel – Nouveaux projets	Seuils de réalisation	30%	75%
Industriel - Fermetures	Seuils de réalisation	75%	30%
Industriel – Efficacité Énergétique	Hypothèse de conversion	-25%	25%
Résidentiel / Commercial - Conversions	Croissance de la population	Sab. : + 6,3%	Sab. : - 5,0%
		Wat. : + 6,3 %	Wat. : - 5,0 %
		Sag. : + 4,2 %	Sag. : - 4,0 %
Résidentiel / Commercial - Nouvelles constructions	Croissance de la population	Sab. : + 6,3%	Sab. : - 5,0%
		Wat. : + 6,3 %	Wat. : - 5,0 %
		Sag. : + 4,2 %	Sag. : - 4,0 %
Résidentiel / Commercial -Ajout de volume	Hypothèse d'ajouts	25%	-25%
Résidentiel / Commercial - Efficacité énergétique	Hypothèse de conversion	-25%	25%

**Demande(s) :**

- a) Nous considérons qu'il est peu probable que les économies d'énergie diminuent dans un scénario optimiste et qu'elles augmentent dans un scénario pessimiste. Qu'en pensez-vous ? **L'expérience de la prévision de la demande nous montre que plus la demande est forte, plus les gains d'efficacité énergétique admissibles comptabilisables croissent. Et inversement. C'est une constante de toute prévision de la demande.** Veuillez commenter et, au besoin, rectifier le tableau ci-dessus et toute autre partie de votre rapport qui en dépend.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-7**

**Référence(s) :** **GAZ MÉTRO**, Dossier R-3919-2015, Pièce B-0014, Gaz Métro-1, Document 7, Rapport Artelys.

**Demande(s) :**

- a) Veuillez fournir les données annuelles de consommation en m<sup>3</sup>/an correspondant à vos débits horaires dans chacun des cas.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-8**

**Référence(s) :** **GAZ MÉTRO** Dossier R-3919-2015, Pièce B-0014, Gaz Métro-1, Document 7, Rapport Artelys, page 15, lignes 354 et 355 :

*Le temps de retour sera de **30 ans**, qui se compare bien avec la pratique de compagnies 354 analogues à Gaz Métro et se situe dans la moyenne des références étudiées.*

**Demande(s) :**

- a) Quelle probabilité accordez-vous à la possibilité que les conditions météorologiques pour le jour, le jour précédent et le vent soient plus sévères que le risque de retour aux 30 ans?

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-9**

**Référence :** GAZ MÉTRO Dossier R-3919-2015, Pièce B-0014, Gaz Métro-1, Document 7, Rapport Artelys, page 18, ligne 446, tableau :

2. Tableau, ligne 446, page 18	Modèle par heure de la journée
Débit Horaire [heure h, jour J]=	
$\hat{a}_H$	Influence de l'heure
$\hat{a}_{DJH} * DJ$	Influence du degré jour
$+ \hat{a}_{DJ-1,H} * (DJ-1)$	Influence du degré jour précédent
$+ \hat{a}_{DJV,H} * DJV$	Influence du degré jour vent
$+ \hat{a}_{DJOuvr\acute{e},H} * (1 \text{ si jour ouvré, } 0 \text{ sinon})$	Influence du jour ouvré
$+ \hat{a}_{samedi,H} * (1 \text{ si samedi, } 0 \text{ sinon})$	Influence du samedi
$+ \hat{a}_{Constant,H}$	Terme constant
$+ \hat{a}_{Croissance,H} * [\text{Terme linéaire entre 0 et 10}]$	Terme de croissance

**Demande(s) :**

- a) Pourquoi n'y-a-t-il pas de variable associée au dimanche ? Veuillez expliquer et rectifier votre rapport le cas échéant.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-10**

**Référence(s) :** GAZ MÉTRO Dossier R-3919-2015, Pièce B-0014 Gaz Métro-1, Document 7, Rapport Artelys, page 36, tableau débutant à la ligne 865 :

CLIENT	Ajout au débit horaire de référence (m³/h)	
5 clients du secteur des services	Environ	4 500 m³/h
Client industriel #1	Négligeable. Ce client a effectué des dépassements dans le passé. Nous avons analysé le débit réel qui aurait été obtenu s'il avait systématiquement consommé son débit maximum. Le résultat est que le transfert de ce client avec respect du débit signé n'aurait que peu d'influence sur les pointes annuelles les plus importantes. Dans ces conditions, le transfert ne devrait pas apporter de débit supplémentaire en pointe, ni réduire particulièrement cette pointe.	
Client industriel #2	Négligeable	
Client industriel #3	Nouveau contrat au tarif continu D 4	5 000 m³/h
Total		9 500 m³/h

**Demande(s) :**

- a) Le tableau ci-dessus traite des transferts de clients interruptibles vers le tarif continu. Cependant le titre n'y fait pas allusion. Notre interprétation est-elle correcte ? Veuillez élaborer. Au besoin veuillez rectifier votre rapport.
- b) Même question pour la page 38, le tableau débutant à la ligne 913. Veuillez élaborer. Au besoin veuillez rectifier votre rapport.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-11**

**Référence(s) :** **GAZ MÉTRO** Dossier R-3919-2015, Pièce B-0014, Gaz Métro-1, Document 7, Rapport Artelys, page 42, notes 25 et 26 :

*25 Ce chiffre inclut un projet très important, traité sous forme de variante*

*26 Ce chiffre inclut deux projets très importants, traités sous forme de variante*

**Demande(s) :**

- a) Quelle sera la stratégie de Gaz Métro si l'un ou l'autre des projets cités dans les notes 25 et 26 se réalise ou s'ils se réalisent tous deux ? Veuillez élaborer.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-12**

**Référence(s) :** **GAZ MÉTRO** Dossier R-3919-2015, Pièce B-0014, Gaz Métro-1, Document 7, Rapport Artelys, page 47, figure 19 et page 48, figure 21 :

*Figure 19 : Arrêt du capteur du point de livraison corrigé à l'aide de la méthode 2, 23 Avril 2009. Données du point de livraison en rouge, clients à lecture mensuelle en violet, sommes des clients à lecture horaire en vert, Bas à droite : figure avant correction pour rappel*

*Figure 21 : Valeur anormalement faible suivi d'un rattrapage du débit d'un point de livraison corrigé à l'aide de la méthode 1, 30 Mars 2012. Données du point de livraison en rouge, clients à lecture mensuelle en violet, sommes des clients à lecture horaire en vert, Bas à droite : figure avant correction pour rappel*

**Demande :**

- a) Veuillez décrire les méthodes 1 et 2 cités dans les titres des figures 19 et 21.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-13**

**Référence : GAZ MÉTRO** Dossier R-3919-2015, Pièce B-0014, Gaz Métro-1, Document 7, Rapport Artelys, page 75, tableau ligne 1328 :

	Unité ??? <sup>3</sup>	
	Lecture mensuelle	Lecture horaire
Degré Jour (1)	0,11	0,02
Degré J-1 (1)	0,39	0,18
DJ*Vent (1)	0,00	0,00
Jour de Semaine (2)	3,18	2,45
Samedi (2)	0,28	0,48
Terme Constant	3,26	9,36
Facteur de Croissance (3)	0,05	-0,14

- a) Veuillez confirmer que l'unité du tableau est bien 1000 m<sup>3</sup> comme nous le supposons. Veuillez rectifier votre rapport à cet effet.

**B. LES CRITÈRES DE CONCEPTION ET D'OPÉRATION, LES INVESTISSEMENTS DEMANDÉS ET LES AUTRES SOLUTIONS ALTERNATIVES (GAZ MÉTRO, DOSSIER R-3919-2015, PIÈCE B-0007, B-0009, B-0011, B-0012, B-0015 ET B-0016 GAZ MÉTRO-1, DOCUMENTS 2, 3, 4, 5, 8 ET 9)**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-14**

**Référence(s) :**

- a) **GAZ MÉTRO**, Dossier R-3919-2015, Pièce B-0007, Gaz Métro-1, Document 2, page 8, tableau 3 :

Capacité du réseau avec la pression temporaire de 5 750 kPa

Réseaux de transmission	Capacité (m <sup>3</sup> /h)	Débit horaire de référence projeté en 2017 (m <sup>3</sup> /h)	Marge en 2017	
			(m <sup>3</sup> /h)	% du débit horaire de référence
Estrie - Waterloo/Windsor	71 000	67 768	3 232	4,8%
Estrie - Sabrevois/Courval	114 000	98 795	15 205	15,4%

Projeté en 2024

Marge en 2024

Réseaux de transmission	Capacité (m <sup>3</sup> /h)	Débit horaire de référence projeté en 2024 (m <sup>3</sup> /h)	Marge en 2024	
			(m <sup>3</sup> /h)	% du débit horaire de référence
Estrie - Waterloo/Windsor	71 000	70 890	110	0,2%
Estrie - Sabrevois/Courval	114 000	105 950	8 050	7,6%

- b) **GAZ MÉTRO**, Dossier R-3919-2015, pièce B-0012, Gaz Métro-1, Document 5, critères de conception et d'opération.



**Demande(s) :**

- a) Le tableau 3 ci-dessus nous révèle qu'avec la puissance temporaire de 5 750 kPa les deux réseaux de l'Estrie rencontrent le maximum de débit horaire de 2024 (de façon assez large pour le tronçon Sabrevois-Courval et de façon plus serrée pour le tronçon Waterloo-Windsor). Ne croyez-vous pas que cela consisterait une avenue à explorer ?
- b) Si ce n'est pas le cas veuillez expliquer.
- c) Est-ce que le réseau est conçu pour fonctionner à une pression de 5750 kPa ?
- d) Quelle est l'augmentation des risques de défaut en relation avec la pression d'opération ?
- e) Quelle est la limite de pression que le réseau peut subir sans accroissement de risques de défaut
- f) Le cas échéant, veuillez élaborer sur les modifications qui seraient requises aux critères de conception et d'opération afin de permettre l'alternative décrite en (a).
- g) Veuillez élaborer quant à une possibilité similaire sur le réseau Saguenay.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-15**

**Référence(s) :** GAZ MÉTRO, Dossier R-3919-2015, Pièce B-0007 et B-0008, Gaz Métro-1, Documents 2 et 3

**Demande(s) :**

- a) Veuillez fournir une mise à jour de l'information quant aux possibilités de renouvellement de l'arrangement actuel avec TCPL, quant aux 3 tronçons visés par le présent dossier.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-16**

**Référence(s) : GAZ MÉTRO**, Dossier R-3919-2015, Pièce B-0007, Gaz Métro-1, Document 2, page 20, lignes 16 à 21 :

*« La solution « Estrie – sans compression » permet respectivement d’augmenter la capacité du tronçon de Waterloo/Windsor et de Sabrevois/Courval de 29 200 m<sup>3</sup>/h et de 30 950 m<sup>3</sup>/h et ce, pour un coût total de 33,54 M\$. Ainsi, son coût est de 558\$ par m<sup>3</sup>/h ajouté. Par opposition, la solution recommandée de compression permet respectivement d’augmenter la capacité du tronçon de Waterloo/Windsor et de Sabrevois/Courval de 47 000 m<sup>3</sup>/h et de 78 000 m<sup>3</sup>/h et ce, pour un coût total de 48,16 M\$. Ainsi, son coût est de 385\$ par m<sup>3</sup>/h ajouté. »*

**Demande(s) :**

- a) Le scénario de compression aurait un coût de 385\$ par m<sup>3</sup>/h ajouté. Ce montant d’amortissement suppose-t-il que vous vendiez la capacité maximale de 47 000 + 78 000 m<sup>3</sup>/h (supplémentaires) ? Si vous ne vendez pas autant de m<sup>3</sup>, est-ce que les coûts d’amortissement seront supérieurs à 385\$ par m<sup>3</sup>/h ou est-ce que vous prendrez une période de durée plus longue pour amortir les coûts ? Veuillez expliquer.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-17**

**Référence(s) : GAZ MÉTRO**, Dossier R-3919-20151, Pièce B-0007, Gaz Métro-1, Document 2, Annexe 1, page 1 à 7 :

*Coût en capital prospectif pondéré : 5,75%*

**Demande(s) :**

- a) Veuillez confirmer que le taux d’actualisation retenu est le taux en capital prospectif de 5,75%. Sinon, veuillez élaborer.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-18**

**Référence(s) :** GAZ MÉTRO, Dossier R-3919-2015, Pièce B-0007, Gaz Métro-1, Document 2, Annexe 2, page 2 :

*En addition aux GES évités des marchés résidentiel, commercial et du transport, le développement de projets industriels utilisant le gaz naturel plutôt que le mazout contribue également à diminuer significativement les émissions de GES au Québec. Cependant, Gaz Métro n'a pas inclus de GES évités pour le marché industriel.*

**Demande(s) :**

- a) Veuillez expliquer les raisons pour lesquelles vous n'incluez pas de GES évités pour le secteur industriel de ces deux réseaux de l'Estrie.
- b) Veuillez fournir une évaluation des GES évités pour le secteur industriel de ces deux réseaux de l'Estrie, en spécifiant vos hypothèses.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-19**

**Référence(s) :** GAZ MÉTRO, Dossier R-3919-2015, Pièce B-0009, Gaz Métro-1, Document 3, page 18, Tableau 10 :

Coûts de la solution : Saguenay – Compression à St-Maurice seulement et GNL

Réseau	et GNL	Coûts	
		Immobilisation	Opération
		(M\$)	(M\$)
Saguenay	Utiliser la Pression temporaire	0	0,00
	<i>Démarrer le deuxième compresseur de St-Maurice durant les pointes hivernales</i>	0,00	0,03
	<i>Mettre à niveau la station de compression de St-Maurice</i>	31,11	0,25
	Construire une station de vaporisation au GNL à Jonquière et Alma	27,91	0,42
	<b>TOTAL</b>	<b>59,02</b>	<b>0,70</b>

**Demande(s) :**

- a) Est-ce que vous construirez deux stations de vaporisation de GNL, une à Jonquière et l'autre à Alma?

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-20**

**Référence(s) :** GAZ MÉTRO, Dossier R-3919-2015, Pièce B-0009, Gaz Métro-1, Document 3, Annexe 2, page 4 :

*En addition aux GES évités des marchés résidentiel, commercial et du transport, le développement de projets industriels utilisant le gaz naturel plutôt que le mazout contribue également à diminuer significativement les émissions de GES au Québec. Cependant, Gaz Métro n'a pas inclus de GES évités pour le marché industriel.*

**Demande(s) :**

- a) Tout comme pour les deux réseaux de l'Estrie précédemment, veuillez expliquer les raisons pour lesquelles vous n'incluez pas de GES évités pour le secteur industriel du réseau du Saguenay.
- b) Veuillez fournir une évaluation des GES évités pour le secteur industriel du réseau du Saguenay, en spécifiant vos hypothèses.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-21**

**Référence(s) :** GAZ MÉTRO, Dossier R-3919-2015, Pièce B-0011, Gaz Métro-1, Document 4, page 5, tableau 1 :

Besoins des réseaux de transmission et économies volumiques

Réseaux de transmission	Débit horaire de référence projeté en 2024	Capacité	1	Besoin additionnel de capacité	Estimation des économies	Notes 2
	(m <sup>3</sup> /h)	(m <sup>3</sup> /h)		(m <sup>3</sup> /h)	(Mm <sup>3</sup> )	
Etrie - Waterloo/Windsor	70 890	42 500		28 390	249	3
Etrie - Sabrevois/Courval	105 950	76 500		29 450	258	4
Saguenay	152 487	115 000		37 487	328	5
Total					835	

1 La capacité maximale actuelle présentée est basée sur la Pression minimale contractuelle de 4 000 kPa à l'entrée des postes de livraison.

2 Hypothèse d'un coefficient d'utilisation de 100 %.

3 28 390 x (24h x 365j)

4 29 450 x (24h x 365j)

5 37 487 x (24h x 365j)

**Demande(s) :**

- a) Dans le tableau ci-dessus, veuillez confirmer que les m<sup>3</sup>/h de la colonne «Débit horaire de référence projeté en 2024» sont ceux nécessaires à des heures de pointe bien précises, et non en tout temps.
- b) Dans ce tableau ci-dessus, la dernière colonne qui montre les estimations en Mm<sup>3</sup> suppose un besoin de pointe 100% du temps, tel que le précisent les notes en bas de page 2 à 5. Mais alors, le total de 835 Mm<sup>3</sup> d'économies d'énergie nécessaires pour combler des besoins ponctuels (les m<sup>3</sup>/h de pointe) n'est-il pas un mauvais indicateur du nombre de Mm<sup>3</sup> d'économies d'énergies nécessaires pour rencontrer les besoins ponctuels de pointe? Veuillez élaborer.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENT S.É.-AQLPA-1-22**

**Référence(s) :** GAZ MÉTRO, Dossier R-3919-2015, Pièce B-0006, Gaz Métro-1, Document 1

**Demande(s) :**

- a) Veuillez indiquer le volume de production annuel usuel et le débit horaire usuel d'une usine qui fournirait du biométhane pour injection dans le réseau de Gaz Métro au Québec.
  - b) Veuillez élaborer sur la disponibilité éventuelle de telles sources d'approvisionnement dans chacun des trois réseaux visés par le présent dossier, non seulement dans l'immédiat mais d'ici 2024.
  - c) Veuillez élaborer quant à la possibilité d'éviter, en tout ou en partie, certains des investissements prévus au présent dossier en cas de disponibilité de telles sources d'approvisionnement (avec des mesures intérimaires d'ici à ce que ces sources deviennent disponibles).
-